

COMPTE-RENDU

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du Mercredi 13 mars 2019 à 18h00

Salle du Westhoek à ESQUELBECQ
(en application de l'article L.2121-25 du C.G.C.T.)

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Paul JANSSEN

I/ Délibérations dont les synthèses sont jointes :

SPORT

RAPPORTEUR : Monsieur Bruno BRONGNIART

1. Centre Aquatique Intercommunal : validation de l'avant-projet définitif.
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE.
2. Centre Aquatique Intercommunal : autorisation de déposer le permis de construire.
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE.
3. Centre Aquatique Intercommunal : choix du mode de gestion – ANNEXE N°1.
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

RAPPORTEUR : Monsieur le Président.

4. Avis sur Déclaration d'intention d'aliéner relative à un bâtiment situé 9005 rue d'Herzeele sur la commune de Wormhout – ANNEXE N°2.
VOTE FAVORABLE AVEC :
 - **54 VOTES POUR ;**
 - **1 VOTE CONTRE (ANNICK VAIDIS) ;**
 - **6 ABSTENTIONS (JEAN-LIN PLANCKE, CRISTELLE DOUARD, SYLVIE BRACHET, FRANÇOIS DELATTRE, REGIS LAPORTE ; MARIE PLANCKE).**

Le Président,
André FIGOUREUX.

